

## Elagage des arbres du boulodrome



Les arbres du  
boulodrome ont été  
élagués.

## Sécurisation du chemin des fossés

Le Chemin des Fossés est maintenant sécurisé, la  
grange a été abattue et la rue ré-ouverte.



## Noël 2023

Les parents d'enfants  
nés entre 2013 et 2023  
avaient jusqu'au 30  
octobre pour passer la  
commande du jouet de  
noël de leur enfant.

Rapprochez vous  
rapidement de la mairie  
si vous ne l'avez pas  
encore fait.

Le père Noël passera  
distribuer les jouets et  
les colis des aînés le  
dimanche 17 décembre  
dans l'après midi.

### Cérémonie du souvenir du 11 novembre

Nous vous donnons  
rendez vous à 11h au  
monument.

## Infos SIEP

Nous vous informons que suite aux travaux qui auront lieu au  
bâtiment administratif du SIEP du Santerre, l'agence sera  
fermée du 1er au 8 décembre 2023.

Néanmoins, les services resteront joignables  
au 03-22-88-45-27 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de  
13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 16h30.

## Animations locales

La CCTP organise des animations famille  
"Ateliers Parents/Enfants".  
Retrouvez le programme sur le site de la  
CCTP

Inscription gratuite  
au 03 22 85 14 14

## CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

Arnaud COQUART - Maire 06.82.68.87.63  
Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06.10.46.46.09  
Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06.03.13.78.95  
Sandrine LEPAGE - Secrétaire 03.22.37.46.50

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.**



### ***Animations locales***

Les membres du comité de lecture « Des livres et vous », de Terre de Picardie, vous partagent leur choix de livres. Se réunissant régulièrement dans une ambiance conviviale ils aident à promouvoir la lecture au sein même des Médiathèques Intercommunales. Rendez vous sur ce site pour découvrir la sélection.

<https://terredepicardie.fr/culture/mediatheques/comites-de-lecture/>

### **Demande de Carte National d'Identité**

Pour simplifier vos démarches de demande de CNI, rendez vous sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr). Le site vous guidera pour toutes les étapes de demande de création ou de renouvellement.

Les communes habilitées à recevoir votre demande de CNI sont :

Amiens  
Abbeville  
Ailly sur Noye  
Airaines  
Albert  
Conty  
Corbie  
Doullens  
Flixecourt  
Friville- escarbotin

Gamaches  
Ham  
Montdidier  
Moreuil  
Nesle  
Oismont  
Péronne  
Poix de Picardie  
Roye  
Rue  
Saint Valery sur Somme

**Nous continuons d'embellir le village !**

**Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées**

**#boite à idées #boite aux lettres #facebook #mail**